

## ACTIVITÉ 2.1 : Vrai ou faux

Les énoncés suivants sont-ils vrais ou faux au Canada ?

| ÉNONCÉ  | VRAI OU FAUX |
|---|--------------|
| Tout citoyen, âgé de 14 ans et plus, peut voter à une élection.   |              |
| Les citoyens peuvent communiquer avec le gouvernement fédéral dans la langue officielle de leur choix.                  |              |
| J'ai le droit de dire tout ce que je veux, même si mes paroles peuvent causer du tort à une autre personne.             |              |
| Les citoyens sont libres de déménager dans une autre province au Canada pour trouver un nouvel emploi.                  |              |
| Si je commets un crime, je devrai attendre longtemps avant de subir mon procès.   |              |
| Les citoyens peuvent se voir refuser un emploi s'ils appartiennent à un certain groupe ethnique.                        |              |
| J'ai le droit de manifester, de tenir des pancartes et de faire du bruit afin de défendre un enjeu qui me tient à cœur. |              |
| J'ai le droit d'aller à n'importe quelle école, peu importe ma langue parlée et la langue de l'école.                   |              |
| Les médias peuvent rapporter tout ce qui se passe au Canada.  |              |
| Si je suis accusé d'un crime, je suis présumé innocent jusqu'à ce que l'on prouve le contraire.                         |              |